

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-1788/SG/CG rendant exécutoire la délibération

n° 73-1788/SG/CG

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

19 décembre 1973

Numéro JO

n° 1 du 10/01/1974

Date du numéro

10 janvier 1974

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 5-73 du 11 décembre 1973 du conseil d'administration de l'Office des Postes et Télécommunications autorisant l'Office à acquérir la concession n° 401 sise à Djibouti, 17, boulevard du Maréchal-Foch.